



**ANNEXE A**  
**PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT**

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**  
**Année universitaire 2016 - 2017**

1. Nom de la candidate ou du candidat : \_\_\_\_\_
2. Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_ Date d'obtention : \_\_\_\_\_
3. Nombre d'années d'expérience en enseignement à l'U de M : \_\_\_\_\_
4. Campus d'appartenance : \_\_\_\_\_  
Faculté (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_  
École/Dép./Secteur : \_\_\_\_\_
5. Contenu du dossier de candidature (cf. partie A.3 du document d'information)
  - le **formulaire de candidature** dûment rempli;
  - un **texte de présentation** préparé par la candidate ou le candidat expliquant sa conception de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que la manière dont elle se traduit dans sa pratique (maximum 5 pages, 12 pt, Times New Roman, 1,5 interligne);
  - des **lettres circonstanciées** relatives à l'enseignement de la part de la directrice ou du directeur de l'école, du département ou du secteur ainsi que des collègues de l'Université (3 maximum);
  - une **lettre d'appui de la doyenne ou du doyen** faisant ressortir les qualités exceptionnelles de la candidature en tenant compte des critères de sélection;
  - une **synthèse des rapports d'évaluation de l'enseignement (cinq dernières années maximum)** par les étudiantes et les étudiants. Des commentaires en provenance d'anciens étudiants et étudiantes peuvent également être soumis sous forme de lettres (maximum cinq lettres); et
  - **toute autre information jugée pertinente.**

Le dossier complet doit être remis par l'instance ou la personne qui propose la candidature **au plus tard le 31 mars 2017** au :

Bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales  
Pièce 247 - Pavillon Léopold-Taillon  
Université de Moncton  
Moncton (NB) E1A 3E9

*N.B. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.*